



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2008

**Bail emphytéotique entre la Ville de Niort et le Bridge Club
Niortais**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Gérard ZABATTA -

Excusés ayant donné pouvoir :

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008

DELIBERATION D20080507

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort possède dans son patrimoine immobilier des locaux libres et inoccupés constitués par l'ancien restaurant du groupe scolaire Jean Jaurès, qui peuvent être détachés sans difficulté de l'enceinte de l'école.

Le Bridge Club Niortais occupe actuellement des locaux municipaux situés 47-49 rue de Ribray qui ne lui permettent plus d'accueillir dans de bonnes conditions ses adhérents. De plus, la pratique constante et régulière par l'association crée des tensions récurrentes avec les riverains de la rue de Ribray, en raison de problèmes liés au stationnement des véhicules.

Afin de concilier les attentes réciproques de chacun, il est proposé de mettre à disposition du Bridge Club Niortais, sous forme d'un bail emphytéotique, le bâtiment et le terrain qui entourent l'ancien restaurant du groupe scolaire Jean Jaurès. L'association prendra à sa charge l'intégralité du financement de la réhabilitation du bâtiment soit un montant estimé à 90 000 €. Le service France Domaine a estimé le montant de la redevance annuelle à 3182,31 €.

Afin de permettre l'équilibre financier de l'opération/réhabilitation par l'association du Bridge Club Niortais et de tenir compte du lourd investissement assumé par cette dernière, il est proposé de consentir un loyer annuel de 1500 € sur une durée 20 ans.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- consentir à l'association du Bridge Club Niortais un bail emphytéotique de 20 ans concernant les locaux de l'ancien restaurant du groupe scolaire Jean Jaurès, cadastrés section CV n° 563, dont la superficie exacte sera déterminée ultérieurement par un géomètre-expert ;

- consentir un loyer annuel de 1500 € durant 20 ans ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le bail emphytéotique, les frais d'acte notarié étant supportés par l'association.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL